

# MANUEL DE L'ICAS

## VOLUME I

CHINE

ROUMANIE

RUSSIE



Préparé par l'ICAS Service canadien de documents scolaires internationaux inc.  
avec la collaboration du consultant spécial R.O. Ormsby, B.A., M.Éd.

© l'ICAS International Credential Assessment Service of Canada, Inc., 2005

Tous droits réservés. La reproduction ou la transmission, sous quelque forme ou par quelque procédé électronique, mécanique ou d'enregistrement que ce soit, ou le stockage dans un système de recherche documentaire, de la présente publication, en tout ou en partie, sans l'autorisation préalable du Service canadien de documents scolaires internationaux inc. (ICAS), est strictement interdit et constitue une violation du droit d'auteur.

Publié par Tanager Press, Mississauga (Ontario) L5G 1S8

ISBN 0-9695756-1-0

ICAS du Canada

147, rue Wyndham Nord, bureau 409

Guelph (ON) N1H 4E9

Canada

N° de téléphone : (519) 763-7282

Sans frais d'interurbain 1 (800) 321-6021

N° de télécopieur : (519) 763-6964

Courriel : [info@icascanada.ca](mailto:info@icascanada.ca)

Web : [www.icascanada.ca](http://www.icascanada.ca)

## CONTENU

Préface	v		
<b>Chine</b>	1	<b>Russie</b>	53
Introduction	3	Introduction	55
Structure du système chinois (Tableaux)	7	Structure du système russe (Tableaux)	59
Niveaux/types d'éducation		Niveaux/types d'éducation	
Primaire	9	Primaire	61
Premier cycle secondaire	10	Premier cycle secondaire	62
Deuxième cycle secondaire	11	Deuxième cycle secondaire	63
Technique/professionnel/ouvrier qualifié	13	Technique/professionnel	64
Études supérieures - Université/Collège	15	Formation supérieure universitaire - Première étape	68
Études supérieures - Deuxième cycle	18	Formation supérieure universitaire - Deuxième étape	70
Formation des enseignants	20	Formation des enseignants	72
Formation médicale	22	Glossaire français-russe de termes usuels	75
Formation en sciences infirmières	23	Références	79
Glossaire français-chinois de termes usuels	24		
Références	27		
<b>Roumanie</b>	29		
Introduction	31		
Structure du système roumain (Tableau)	34		
Niveaux/types d'éducation			
Primaire	35		
Premier cycle secondaire	36		
Deuxième cycle secondaire	37		
Technique/professionnel	39		
Postsecondaire - Non universitaire	40		
Études supérieures - Premier cycle	41		
Études supérieures - Deuxième cycle	43		
Formation des enseignants	45		
Glossaire français-roumain de termes usuels	48		
Références	50		



## Préface

Établi en 1993, l'ICAS propose des services professionnels en matière d'éducation internationale. Notre but est de fournir des renseignements complets et fiables afin d'aider les personnes à atteindre leurs objectifs personnels et professionnels et d'aider les employeurs, les établissements d'enseignement et les autres parties intéressées à interpréter correctement les titres de formation émis à l'étranger. Le présent *Manuel de l'ICAS* constitue l'ajout le plus récent à la liste des services que nous fournissons.

Ce Guide aidera les employeurs, les établissements scolaires et les autres intervenants concernés lors de l'interprétation de documents scolaires provenant de l'étranger. Ce premier volume comprend des renseignements sur la Chine, la Roumanie et la Russie. Le volume II (devant paraître au début de 2005) portera sur le Bangladesh, l'Inde et le Pakistan. D'autres volumes sont prévus et comprendront les Philippines, la Corée, l'Iran, l'Iraq, le Nigéria et la République démocratique du Congo.

L'information contenue dans le présent volume I a été compilée à partir de ressources disponibles actuellement à l'ICAS et au terme de discussions avec des officiels reconnus de chacun des trois pays concernés, ainsi qu'avec des collègues professionnels d'établissements de formation et d'autres organismes d'évaluation de documents scolaires. L'ouvrage comprend des renseignements généraux sur chaque pays ainsi que des tableaux décrivant les études élémentaires, secondaires, techniques/professionnelles et supérieures, et des suggestions quant au niveau d'éducation comparable de l'Ontario pour chaque titre.

Les comparaisons fournies dans le présent document devraient être utilisées à des fins générales et être prises en considération à la lumière d'autres facteurs pertinents lors de la détermination de l'admissibilité d'un candidat ou d'une candidate à un poste ou à un programme d'études détenant un titre scolaire de l'étranger. Les comparaisons ne sont valides que si le titre a été émis par une autorité dûment reconnue (école, établissement postsecondaire ou organisme d'examen doté d'une reconnaissance appropriée).

Bien que les comparaisons portent sur le système éducatif actuel de l'Ontario, la plupart d'entre elles peuvent également s'appliquer aux autres provinces, moyennant quelques adaptations dans le cas du Québec, histoire de refléter les différences au chapitre de la structure du système éducatif de cette province.

L'ICAS aimerait recevoir des commentaires sur le présent *Manuel*, ainsi que des suggestions de pays et des renseignements supplémentaires à inclure dans les volumes à venir.

S. Hibbitt  
décembre 2004



**la ROUMANIE**



# Introduction

## Aperçu historique

La Roumanie a été soumise à des influences extérieures qui ont eu une incidence sur son système éducatif. L'influence la plus marquée sur le système éducatif actuel en Roumanie demeure celle de l'ancien régime soviétique, avec son accent sur la standardisation et la spécialisation des programmes et des établissements d'enseignement.

Depuis 1989, le système éducatif de Roumanie connaît des fluctuations constantes. L'OCDE rapporte que des mutations profondes ont eu lieu de 1990 à 1992, suivies d'une période de réorganisation amorcée en 1992. En septembre 1995, une nouvelle loi sur l'éducation fut adoptée, puis modifiée en 1997. Un Service national d'évaluation et d'examen fut créé en 1998. Les objectifs de ce dernier sont d'assurer la surveillance de la qualité de l'éducation nationale, de fournir des tests, des examens et d'autres outils d'évaluation visant à mesurer le niveau de réussite des étudiants, et d'administrer les deux examens nationaux.

À l'heure actuelle, des changements sont en cours dans le but « d'occidentaliser » le système, et d'ainsi mettre davantage l'accent sur la flexibilité des curriculums, histoire de faciliter la mobilité des étudiants. Des changements structurels sont en cours, des nouveaux programmes voient le jour et un système de reconnaissance de crédits est mis au point et en oeuvre. Les établissements d'enseignement privés se multiplient et les établissements existants de niveau postsecondaire sont restructurés et renommés.

## Période de scolarité obligatoire

La période de scolarité obligatoire a varié au fil des ans; par exemple, avant 1989, elle était de dix ans, alors qu'elle a été réduite à huit ans depuis 1990. La scolarité obligatoire générale a habituellement pris huit formes pour les élèves de sept et à quatorze ans et est appelée à augmenter d'une année. La date exacte du changement proposé diffère d'une ressource à l'autre (certaines indiquant 1998-1999, d'autres 2003-2004). La scolarité obligatoire se termine par un *examen de capacitate*. En vertu du nouveau curriculum national, la scolarité obligatoire comprendra neuf années divisées en trois cycles :

- C Cycle d'acquisition des connaissances de base : année préscolaire et années I et II
- C Cycle de développement : années III-VI
- C Cycle d'observation et d'orientation : années VII - IX.

## Année scolaire

Au niveau primaire, la durée de l'année scolaire est de trente-quatre à trente-six semaines, selon le niveau. L'école débute en septembre et se termine en juin. L'on compte trois étapes, chacune suivie d'une période de congé. Au niveau secondaire, l'année scolaire est de trente-six semaines en ce qui a trait aux Formes de IX à XI, et de deux à quatre semaines plus courte dans le cas des Formes XII et XIII. Au niveau universitaire, l'année scolaire débute en septembre/octobre pour se terminer en juin/juillet, et se divise en deux sessions. Dans la plupart des établissements d'enseignement supérieur, la norme en matière de durée de la session est de 14 semaines. Ces paramètres peuvent varier selon les programmes et les horaires.

## Langue d'enseignement

En règle générale, la langue d'enseignement est le roumain, mais certaines minorités linguistiques (hongroises et allemandes, par exemple) ont droit à une instruction dans leur langue à tous les niveaux.

## Établissements reconnus

Compte tenu des changements en cours au chapitre de la loi sur l'éducation en Roumanie, il importe de faire la distinction entre les divers types d'établissements du niveau tertiaire. Selon la pratique traditionnelle, un établissement reconnu en Roumanie était celui qui avait obtenu l'approbation d'état du ministère de l'Éducation. Toutefois, en décembre 1993, le Parlement roumain a adopté la *Loi sur l'accréditation des établissements d'enseignement supérieur et la reconnaissance des diplômes*, ce qui a mené, par la suite, à la création du « Conseil national d'évaluation et d'accréditation des titres scolaires » (CNEAA). Le rôle du CNEAA - un organisme scolaire indépendant du ministère de l'Éducation et du gouvernement - est de procéder à l'évaluation et à l'accréditation des établissements et programmes d'enseignement de niveau supérieur, tant privés que publics.

Les établissements privés d'enseignement supérieur ayant obtenu leur accréditation auprès du CNEAA peuvent émettre des diplômes équivalents à ceux émis par les établissements d'état accrédités. Toutefois, les établissements privés du niveau tertiaire *n'ayant pas* été approuvés par le CNEAA peuvent *seulement* émettre des certificats d'études supérieures à leurs diplômés.

Il y aurait lieu de faire preuve de prudence lors de l'évaluation de titres scolaires émis par des universités et d'autres établissements d'enseignement supérieur privés n'ayant pas reçu une validation ou une accréditation claire du ministère de l'Éducation. En cas de doute, il faut alors communiquer avec l'organisme approprié en Roumanie, afin d'obtenir de plus amples renseignements.

## Système de crédits

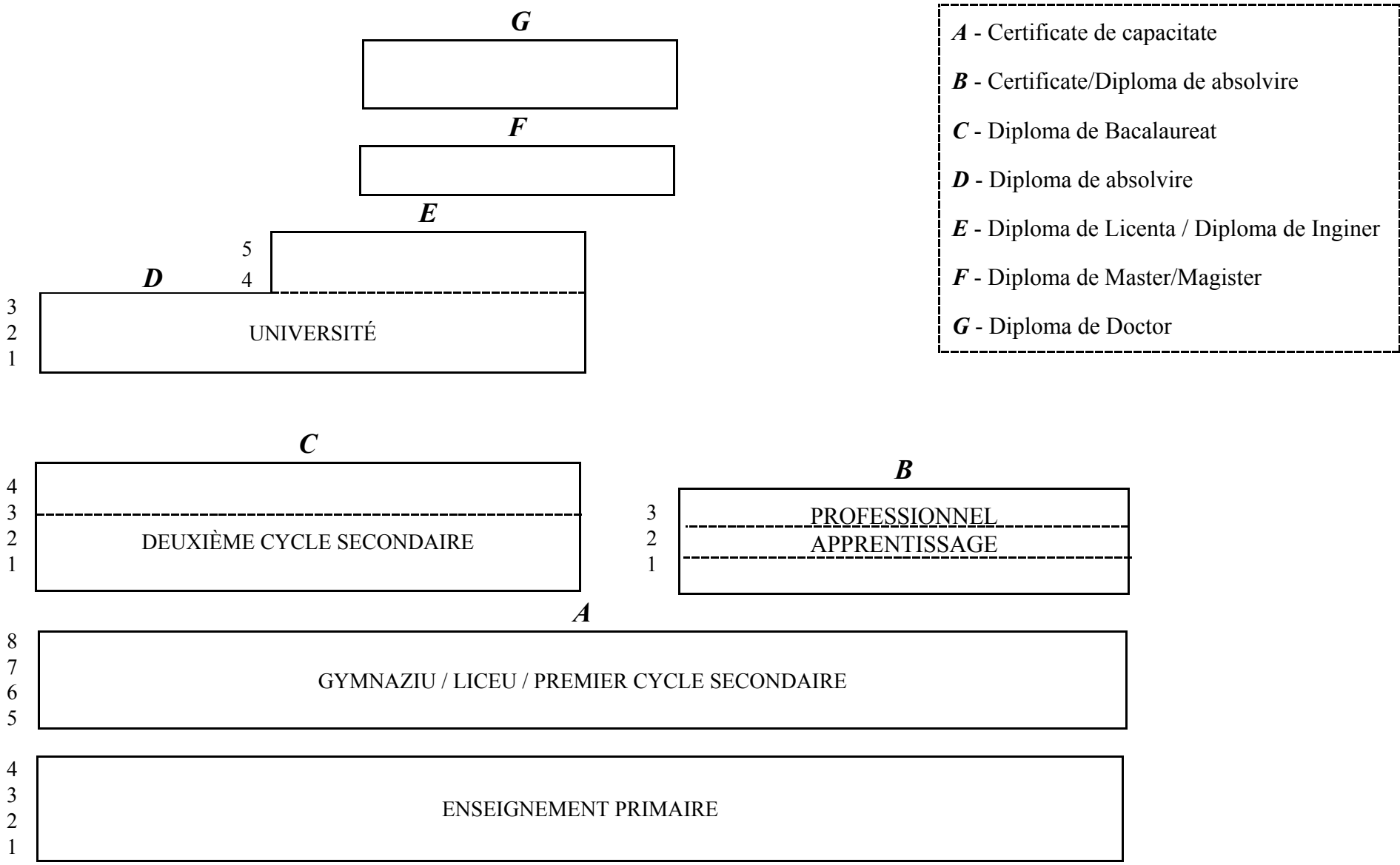
Jusqu'à récemment, il n'existait aucun système de crédits qui équivalait au système nord-américain de crédits pour les heures de cours/de classe/de laboratoire. Toutefois, plusieurs établissements adoptent désormais le Système européen de transfert et d'accumulation de crédits, principalement dans le but de faciliter la transférabilité des titres scolaires. Ainsi, il est possible de convertir les heures d'études indiquées sur la « *Foaie Matricola* » (émise par l'établissement fréquenté) en crédits-semester équivalents.

## Pratiques en matière de notation

Tout le système éducatif roumain a traditionnellement utilisé un système de notation de dix points, dans le cadre de l'évaluation du rendement et de la réussite des élèves et des étudiants. La note de « 5 » (*cinci*) représente la note minimale de passage pour un cours. Toutefois, au niveau postsecondaire, une note minimale de 6 est exigée pour réussir *l'examenul de diploma* (examen de diplôme). Les notes individuelles sont les suivantes : 10 (*zece*); 9 (*noua*); 8 (*opt*); 7 (*sapte*); 6 (*sase*); 5 (*cinci*); 4 (*patru*).

## Documentation acceptable

Il est essentiel d'insister sur la remise de documents officiels pouvant permettre l'attestation des études. Certaines traductions libres peuvent être interprétées de diverses façons; par exemple, l'on voit fréquemment des grades/diplômes de premier cycle d'une durée de cinq ans (*Diploma de Licenta* ou *Diploma de Inginer*) traduits comme étant des « maîtrises ». Par conséquent, il est essentiel de comparer les originaux aux traductions et d'identifier ainsi les termes et expressions clés des titres et des documents correspondant à un niveau de réussite donné. Dans la mesure du possible, il faudrait exiger un relevé de notes énumérant les matières et le nombre d'heures qui y sont associées (*Foaie Matricola*). Il y aurait lieu de contre-vérifier les dates, numéros de série et heures de formation des originaux des diplômes et des relevés de notes avec les renseignements qui paraissent dans les documents traduits. Le *Notele*, document accompagnant généralement le diplôme émis par l'établissement d'enseignement, n'indique pas habituellement le nombre d'heures de formation. Par conséquent, son utilité aux fins d'évaluation est limitée. Dans le cas de titres d'écoles secondaires, les relevés de notes (*situatia scolara*) énumérant les matières réussies et les notes obtenues sont disponibles si de tels renseignements sont exigés.



- A* - Certificate de capacitate
- B* - Certificate/Diploma de absolvire
- C* - Diploma de Bacalaureat
- D* - Diploma de absolvire
- E* - Diploma de Licenta / Diploma de Inginer
- F* - Diploma de Master/Magister
- G* - Diploma de Doctor

**SYSTEME EDUCATIF DE LA ROUMANIE**

### Roumanie - Primaire

Titre	Admission	Durée des études	Nombre total d'années	Donne accès à :	Notes	Niveau Comparable
Aucun	L'âge normal est de 7 ans; dans certains cas particuliers, un enfant peut commencer dès l'âge de 6 ans.	4 ans (jour)	4 ans	Premier cycle secondaire	Ces classes sont souvent désignées sous le nom de formes I-IV.	IV <sup>e</sup> année

En Roumanie, la formation de niveau primaire est organisée dans des classes de jour, lesquelles se donnent habituellement le matin. L'éducation primaire est offerte par des écoles regroupant les formes I-IV, I-VIII ou I-XII, selon la population d'âge scolaire environnante. L'éducation préscolaire n'est pas obligatoire et est offerte aux enfants entre trois et sept ans; une classe de niveau pré-primaire deviendra graduellement obligatoire.

### Roumanie - Premier cycle secondaire

Titre	Admission	Durée des études	Nombre total d'années	Donne accès à :	Notes	Niveau Comparable
<i>Certificat de capacitate</i>	Avoir réussi des études primaires	4 ans (5*)	8 ans (9*)	Deuxième cycle secondaire et formation professionnelle	Est offert au <i>Gymnaziu</i> ou au <i>Liceu</i> ; les élèves doivent réussir <i>l'examen de capacitate</i> (examen national de fin d'études) pour obtenir le <i>Certificat de capacitate</i>	VIII <sup>e</sup> (ou IX <sup>e</sup> *) année

Les élèves qui terminent le premier cycle secondaire peuvent ensuite poursuivre des études de « deuxième cycle secondaire général » ou des études de formation professionnelle de deuxième cycle secondaire.

\*En vertu du nouveau curriculum, le premier cycle secondaire sera augmenté d'un an. Ainsi, le nombre d'années de scolarité obligatoire sera de neuf ans.

## Roumanie - Deuxième cycle secondaire

Titre	Admission	Durée des études	Nombre total d'années	Donne accès à :	Notes	Niveau Comparable
<i>Diploma de Bacalaureat/ Maturitate</i> (École secondaire classique et spécialisée)	Avoir réussi le premier cycle secondaire et un examen d'admission	4 ans pour les études classiques; certains programmes spécialisés peuvent compter 5 ans. Les programmes du soir et extra-muros durent un an de plus.	12 ou 13 ans	Le titulaire peut passer l'examen d'admission aux études supérieures	L'élève doit passer l'examen de baccalauréat pour obtenir le <i>Diploma de Bacalaureat</i> .	Diplôme d'études secondaires
<i>Certificate de absolvire a liceului</i> (également désigné sous le nom de diplôme, dans certains ouvrages de référence)	Tel que susmentionné	Tel que susmentionné	12 ou 13 ans	Le titulaire ne peut suivre des études supérieures	Le titulaire peut s'inscrire à un établissement d'études techniques spécialisées et de formation professionnelle ou rechercher un emploi. Le <i>Certificate de absolvire a liceului</i> peut être remis aux élèves qui terminent une douzième année dans un établissement secondaire spécialisé, mais qui ne passent pas ou ne réussissent pas l'examen de baccalauréat.	Diplôme d'études secondaires
<i>Atestat profesional</i>	Tel que susmentionné	Tel que susmentionné	12 ou 13 ans	Le titulaire peut passer l'examen d'admission aux études supérieures	Pour obtenir l' <i>Atestat</i> , il faut passer un examen supplémentaire dans la matière de spécialisation. L' <i>Atestat</i> peut être remis aux élèves qui terminent une douzième année dans un établissement secondaire spécialisé, mais qui ne passent pas ou ne réussissent pas l'examen de baccalauréat.	Études secondaires avec formation technique
<i>Certificate de Calificare</i> (Certificat de compétence ou de qualification)	Tel que susmentionné	4 ans	12 ans	Le titulaire peut travailler dans un domaine précis.	Réservé aux élèves d'un programme du jour d'une durée de 12 ans; un examen est exigé. N'est pas offert aux élèves d'un programme du jour ou du soir d'une durée de 13 ans.	Études secondaires avec formation technique

L'éducation secondaire de deuxième cycle est variée et est offerte par divers types d'établissements (p. Ex., *Liceu* classique ou technique, écoles de formation professionnelle et centres d'apprentissage). La durée des études est fonction du type de cours (soir ou jour) et du type de formation (classique ou spécialisée/technique). Il semblerait que la nouvelle loi sur l'éducation introduira, dès 2003-2004, une nouvelle forme d'établissement secondaire de trois ou quatre ans.

### Roumanie - Technique/Professionnel

Titre	Admission	Durée des études	Nombre total d'années	Donne accès à :	Notes	Niveau Comparable
<i>Diploma de absolvire a scolii profesionale</i> (diplôme d'études secondaires professionnelles)	Avoir réussi le premier cycle secondaire et un examen d'admission	Traditionnellement, 3 ans dans une <i>scoli profesionale</i> (ainsi que certains programmes de 2 ans) : selon l'OCDE, il existe actuellement des programmes de 2, 3 ou 4 ans.	de 10 à 11 ans	Les diplômés d'un programme de 2 ans peuvent poursuivre des études secondaires en passant l'examen d'admission à la X <sup>e</sup> année. Les diplômés d'un programme de 3 ans peuvent passer l'examen d'admission à la XI <sup>e</sup> année.	Il peut s'agir de programmes à temps plein ou à temps partiel. Le curriculum comprend une formation pratique ayant lieu dans des usines et des fermes. Les diplômés de programmes de deux ans et de trois ans d'une <i>scoli profesionale</i> ne sont pas admissibles à des études supérieures.	X <sup>e</sup> ou XI <sup>e</sup> année avec formation technique
<i>Certificate de absolvire a cursului de calificare</i> (Certificat de fin d'études d'un programme de formation professionnelle)	Avoir réussi la XII <sup>e</sup> année	1 an	13 ans		Les élèves qui échouent l'examen de baccalauréat peuvent accroître leurs compétences techniques en complétant une année additionnelle d'études. Ils doivent passer un examen des ministères de l'Éducation, du Travail et de la Sécurité sociale.	Formation technique au niveau secondaire supérieur
<i>Diploma de absolvire a scolii complementare sau de ucenci</i> (diplôme d'un centre d'apprentissage ou d'une école complémentaire) - confirme la formation reçue dans un métier	Avoir réussi le premier cycle secondaire et un examen pratique; l'admission est ouverte aux élèves n'ayant pas obtenu le <i>Certificate de capacitate</i>	En règle générale, 2 ou 3 ans; cours alternés de 1 - 3 ans. La durée est fonction du profil et de l'emploi pour lequel la formation est offerte.	9 ou 11 ans	Les diplômés peuvent passer l'examen d'admission à une <i>scuola profesionale</i> . S'ils sont admis, ils peuvent poursuivre des études menant au <i>Diploma de absolvire a scolii profesionale</i>	Ces programmes s'adressent aux diplômés de la VIII <sup>e</sup> année qui n'ont pu se qualifier pour suivre des études dans une école de formation classique ou professionnelle. Ils comprennent une formation générale et une formation pratique.	IX <sup>e</sup> , X <sup>e</sup> ou XI <sup>e</sup> année avec formation technique

### Roumanie - Formation postsecondaire non universitaire

Titre	Admission	Durée des études	Nombre total d'années	Donne accès à :	Notes	Niveau Comparable
<i>Diploma de absolvire a scolii postliceale de specialitate</i> * (Diplôme d'un établissement postsecondaire spécialisé)	Diplôme d'un liceul classique ou technique et <i>Diploma de bac</i> (12/13 ans)	1-3 ans	14-16 ans	Poste de technicien de niveau intermédiaire	Programmes techniques spécialisés et non universitaires. Il semblerait que la version plus ancienne de ce type d'établissement (datant des années 70) ait disparu au milieu ou à la fin des années 80.	Études de niveau collégial, selon le cas
<i>Diploma de absolvire a scolii tehnice de maistri</i> / <i>Diploma de Mastru</i> (Diplôme d'école technique)	Diplôme d'un lyceum et trois années d'expérience de travail	1,5 ans (jour) - 2 ans (soir); certains ouvrages de référence indiquent une durée de 18 mois - 2 ans	variable		Ces programmes sont offerts dans des écoles techniques pour artisans spécialisés et contremaîtres ( <i>scoli de maistri</i> ). Le titulaire d'un tel diplôme peut occuper un poste de superviseur ou de contremaître. Il s'agit, dans la très grande majorité des cas, d'études à temps partiel (PIER:25).	Tel que susmentionné

\* Certaines sources indiquent l'attribution d'un « Certificate ».

L'éducation de type « *post-liceal* » est organisée suivant la demande et avec le soutien financier des entreprises et des établissements publics. Les écoles postsecondaires de santé publique sont financées par le ministère de l'Éducation.

Le nombre d'années d'expérience de travail requise aux fins d'admission à l'école technique pour contremaîtres (*scoli de maistri*) diffère d'un ouvrage de référence à un autre (certaines sources indiquent trois ans, alors que d'autres précisent un minimum de cinq ans).

### Roumanie - Formation supérieure/universitaire - Premier cycle

Titre	Admission	Durée des études	Nombre total d'années	Donne accès à :	Notes	Niveau Comparable
<i>Diploma de Subinginer</i> (Diplôme de sous-ingénieur)	Diplôme de baccalauréat et examen d'admission	3 ans à l' <i>institutul de subingineri</i>	15 ans	Marché du travail	Les <i>institutul de subingineri</i> ont évolué à partir des anciens instituts pédagogiques de 3 ans.  Le programme <i>Subinginer</i> semble avoir été éliminé progressivement passé 1990. Les anciens instituts ont obtenu le statut d'universités.	Diplôme collégial
<i>Diploma de absolvire de colegiu</i> (après 1992)	Diplôme de baccalauréat et examen d'admission	De 2 à 3 ans	De 14 à 15 ans	Marché du travail et troisième année de programmes de cycle long, sur approbation du sénat de l'université.	Il s'agit d'études supérieures de cycle court. En règle générale, les programmes de formation des maîtres sont d'une durée de deux ans. Celles et ceux qui échouent les examens se voient remettre un <i>certificat de studii universitare de scurta durata</i> .	Diplôme collégial ou études universitaires, suivant le cas
<i>Diploma de Licenta / Diploma de Stat</i> (Diplôme de licence)	Tel que susmentionné	4 ans (jour) / 5 ans (soir et extra-muros) Certains programmes du jour sont de 5 ans	16 ou 17 ans, selon les années préalables	Les diplômés peuvent passer l'examen d'admission à des études de deuxième cycle	Les étudiants doivent passer l'examen de licence afin d'obtenir le <i>Diploma de Licenta</i> . Celles et ceux qui échouent l'examen se voient remettre un <i>certificat de studii</i> .	Baccalauréat de 4 ans. Études menant à une maîtrise - programme de 5 ans (jour)
<i>Diploma de Inginer</i> (Diplôme d'ingénieur)	Tel que susmentionné	5 ans	17 ans		Programmes de génie ou d'agriculture offerts dans des instituts polytechniques particuliers.	Baccalauréat dans un domaine connexe

**Roumanie - Formation supérieure/universitaire - premier cycle (suite)**

<b>Titre</b>	<b>Admission</b>	<b>Durée des études</b>	<b>Nombre total d'années</b>	<b>Donne accès à :</b>	<b>Notes</b>	<b>Niveau Comparable</b>
<i>Diploma de Arhitect, Doctor-medic, Doctor-medic veterinar</i>	Tel que susmentionné	En règle générale, 6 ans	18 ans	Emploi dans une profession		Premier grade dans un domaine connexe

Avant la fin des années 60, la formation primaire/secondaire en Roumanie était d'une durée de 11 ans. Les programmes de sciences humaines et de sciences sociales menant à un *Diploma de Licenta* étaient alors d'une durée de cinq ans. En 1968-1969, lorsque le nombre d'années de formation préuniversitaires a été augmenté à 12 ans, les programmes de *Licenta* ont été réduits, par le fait même, à une durée de quatre ans. Plus tard, soit en 1989, certaines universités ont augmenté la durée de la *Licenta* à cinq ans. Avant 1990, une cinquième année de spécialisation était également offerte (*Anul V de specializare*) en sciences naturelles et exactes.

**Nota** : l'on traduit souvent l'expression *Diploma de Licenta* (lequel est un grade de premier cycle dans le système éducatif roumain) par le terme « Maîtrise ».

## Roumanie - Formation supérieure universitaire -Deuxième cycle

Titre	Admission	Durée des études	Nombre total d'années	Donne accès à :	Notes	Niveau Comparable
<i>Diploma de Master/Magister</i> et le titre de « maître »	Grade de premier cycle	De 1 à 2 ans	Variable; en règle générale, au moins 18 ans au total	Emploi Études supérieures	Il s'agit d'un nouveau type de programme mis sur pied après 1990 - également désigné sous le nom de <i>studii aprofundate</i> .  Les exigences d'obtention du grade comprennent une dissertation.	Maîtrise dans un domaine connexe
<i>Diploma de Doctor</i> et le titre de « docteur »	Grade de premier cycle et examen d'admission	Habituellement de 4 à 6 ans, mais varie selon les études préalables et le programme/l'établissement - voir notes ci-dessous	Variable	Profession, p. ex., professeur d'une université	Le titre le plus élevé décerné dans le système éducatif roumain. La production de mémoires de recherche et d'une thèse finale est exigée, cette dernière devant être soutenue publiquement.	Doctorat dans un domaine connexe
<i>Diploma de studii aprofundate de specializare</i>	Grade de premier cycle et examen d'admission	Minimum d'un an	Variable	Accès à une profession	Nouveau type de titre scolaire. L'étudiant doit réussir la <i>dizertatia</i> . Sur le diplôme, l'on précise la spécialisation obtenue; le titre scolaire donne accès à la profession correspondante.	Maîtrise
<i>Diploma de studii academice postuniversitare</i>	Grade de premier cycle	De 2 à 3 ans de cours théoriques dans des établissements de deuxième cycle (indépendants ou rattachés à des établissements d'enseignements supérieur)		Accès à des études supérieures	L'étudiant doit réussir l'examen. Le contenu et le niveau des exigences varient selon chaque établissement. Sur le diplôme, l'on précise la spécialisation obtenue; ce dernier donne accès au marché du travail.	Études post-baccalauréat.
Cours de perfectionnement	Grade de premier cycle	Maximum de 2 sessions			La durée exacte est déterminée par les sénats d'université, selon le domaine d'études.	Variable

Les études supérieures sont offertes par deux types d'établissement : 1) établissements publics/d'état d'enseignement supérieur, et 2) établissements privés d'enseignement supérieur.

Le nombre d'établissements privés d'enseignement supérieur a augmenté considérablement depuis 1990. Bien qu'ils n'obtiennent aucune subvention d'état, ces établissements sont tout de même réglementés. Leurs programmes aboutissent à la remise d'un certificat ou d'une attestation, ni l'un ni l'autre n'étant considéré comme l'équivalent d'un grade traditionnel, bien qu'ils soient reconnus sur le marché du travail.

L'enseignement supérieur universitaire est divisé en trois niveaux : 1) programmes de cycle court - ou courte durée (*scurta durata*); 2) programmes de cycle long - ou longue durée (*lunga durata*); 3) programmes d'études supérieures (*postuniversitar*). Cette dernière catégorie est variée, puisque l'on y offre des programmes de maîtrise et de doctorat, ainsi que nombre d'autres types d'enseignement supérieur universitaire : études universitaires de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle; études spécialisées; cours de recyclage.

Divers types de programmes d'enseignement supérieur ont été créés à la suite des réformes pédagogiques des années 90. Ces nouveaux types de programmes sont toujours en voie d'évaluation. Le rapport PIER de 2000 fait une mise en garde au sujet des programmes et titres d'enseignement supérieur de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle de Roumanie, puisqu'ils « représentent le plus grand défi en matière d'authentification et d'interprétation pour les agents d'admission et les évaluateurs de titres d'autres pays ». Ainsi, il ne faut pas confondre le doctorat offert sous le système éducatif actuel avec celui qui était offert en vertu du système éducatif en place avant 1990. Dans le cas de l'ancien doctorat, les principaux documents de référence indiquent une exigence de 3 à 5 années d'études suivant le grade initial (*Examen de Stat*). Dans le cas du nouveau doctorat, les diverses publications précisent que la période d'études exigée semble varier d'un établissement à l'autre et selon le niveau d'éducation (p. ex., « 2-4 ans par thèse, suivant la maîtrise »; « 6 ans d'études supplémentaires »; « de 3 à 5 ans d'études supplémentaires »). Les titulaires d'un *Diploma de Licenta* inscrits à un programme menant à un doctorat, et dont le *Diploma de Licenta* a été décerné dans un domaine qui diffère des études de doctorat, peuvent suivre des programmes additionnels de formation. Les titulaires d'un *Diploma de studii academice postuniversitare* qui étudient dans un domaine ou une spécialisation similaire peuvent être exemptés d'une telle formation additionnelle.

## Roumanie - Formation des enseignants

Titre	Admission	Durée des études	Nombre total d'années	Donne accès à :	Notes	Niveau Comparable
<i>Educator / educatoare</i> (enseignant-e de niveau préscolaire)	Premier cycle secondaire	Le programme standard est d'une durée de 5 ans; dans de rares cas, la durée est de 4 ans; pour ce qui est des programmes plus anciens, la durée est de 6 ans	En règle générale, 13 ans	Emploi Études supérieures	Il semblerait que, à compter de 1998, la formation habilitant à enseigner aux niveaux préscolaire et primaire se donne <i>uniquement</i> au niveau de l'enseignement supérieur.	Diplôme d'études secondaires avec études pédagogiques
<i>Diploma de Bacalaureat Profilul invatator</i>	Premier cycle secondaire	Le programme standard est d'une durée de 5 ans; dans certains rare cas, la durée est de 4 ans	En règle générale, 13 ans	Emploi Études supérieures	Les diplômés se voient conférer le titre de <i>Invatator</i> (instituteur/institutrice d'école primaire).	Diplôme d'études secondaires avec études pédagogiques
<i>Diploma de absolvire</i> (le titulaire reçoit également le titre d' <i>institutor</i> )	<i>Diploma de Bac</i> d'un lycée pédagogique (13 ans)	2 ans	En règle générale, 15 ans	Emploi Études supérieures	Ce type de formation est réputé être offert au niveau de l'enseignement supérieur.	Diplôme collégial (2 ans)
<i>Diploma de absolvire</i> (le titulaire reçoit également le titre d' <i>institutor</i> )	<i>Diploma de Bac</i> d'un lycée <i>non pédagogique</i> (12 ou 13 ans)	3 ans	15 - 16 ans	Emploi Études supérieures	Ce type de formation est réputé être offert au niveau de l'enseignement supérieur.	Diplôme collégial (2 ans)
<i>Diploma de Licenta / Inginer</i> (reçoit également le titre de <i>Profesor</i> habilitant à enseigner au niveau secondaire)	<i>Diploma de Bac</i> et examen d'admission	4 ou 5 ans, selon le domaine d'études, dans un établissement d'enseignement supérieur	Varie selon la formation préalable et la période d'études	Emploi Études de deuxième cycle	Pour être en mesure d'enseigner, ces diplômés doivent réussir des cours de « séminaire pédagogique », en plus de cours théoriques dans un programme menant à un grade.	Baccalauréat avec études pédagogiques. Études menant à la maîtrise, dans le cas de programmes de cinq ans.

### Roumanie - Formation des enseignants (suite)

Titre	Admission	Durée des études	Nombre total d'années	Donne accès à :	Notes	Niveau Comparable
Diplôme de 2 ans de l' <i>Institute pedagogice de invatator</i> (formation pour enseigner au niveau préscolaire et de la 1 <sup>e</sup> à la 4 <sup>e</sup> année)	<i>Diploma de Bac</i> (12 ans)	2 ans	14 ans		Ce programme n'est plus disponible. Il était offert par l' <i>Institute pedagogice de invatator</i> .	Diplôme collégial
Diplôme d'institut de formation des enseignants de 3 ans - <i>institute pedagogice de 3 ani</i> (formation dans des matières spécialisées pour enseigner de la 5 <sup>e</sup> à la 8 <sup>e</sup> année)	Avoir réussi des études secondaires (12 ans)	3 ans	15 ans		Ce programme n'est plus disponible; ces instituts ont été reclassés en tant qu'établissements d'enseignement supérieur. Ainsi, ces anciens instituts pédagogiques de trois ans ont d'abord été convertis en <i>institute subinginer</i> , puis en universités.	Diplôme collégial

En Roumanie, les enseignants du niveau secondaire enseignent des matières spécialisées dans un ou deux domaines, et doivent avoir réussi un programme d'enseignement supérieur de cycle long. Dans le cadre de leur programme menant à un grade, ils reçoivent peu de cours théoriques ou pratiques en matière de formation des enseignants. Les instituteurs/institutrices d'école primaire reçoivent davantage de cours de formation en matière de préparation pédagogique. Au niveau primaire, les matières individuelles (musique, religion, langues étrangères, éducation physique, santé, etc.) sont dispensées par des enseignants spécialisés (*profesori*) ayant terminé au minimum un programme d'enseignement supérieur de cycle court. Les programmes de deux ou de trois ans offerts par les collèges universitaires (*colegiul universitar*) préparent également les instituteurs/institutrices des niveaux préscolaire et primaire à enseigner un sujet précis (p. ex., musique, langue étrangère, etc.). Les diplômés de ces programmes sont ainsi habilités à enseigner au premier cycle secondaire.

Les réformes adoptées en 1998 ont également permis aux instituteurs/institutrices des niveaux préscolaire et primaire d'être formés dans des collèges universitaires plutôt que dans des écoles secondaires pédagogiques. En 1999, quarante-trois nouveaux collèges universitaires ont été créés (rapport de l'OCDE, 2000). À l'heure actuelle, la formation des instituteurs/institutrices des niveaux préscolaire et primaire est dispensée uniquement au niveau de l'enseignement supérieur.

Les enseignants des écoles secondaires et *post-liceal* doivent détenir un grade d'un établissement d'enseignement supérieur. En règle générale, les contremaîtres-instructeurs détiennent un certificat d'études postsecondaires dans leur domaine d'enseignement et possèdent trois années d'expérience de travail.

La Roumanie dispose d'un système de mise à jour et de titularisation à trois paliers pour les enseignants. Ces derniers doivent ainsi passer l'examen *definitivat* au terme des trois premières années de formation. Au terme de cinq autres années, les enseignants peuvent postuler le titre de *Gradul 2*. Des cours et des examens sont prévus à cette fin. Enfin, au terme de cinq années additionnelles, les enseignants peuvent recevoir le titre de *Gradul 1*. Une inspection et des études additionnelles sont exigées à cette fin.

## GLOSSAIRE FRANÇAIS-ROUMAIN DE TERMES USUELS

**Adeverinta** - Certificat

**Certificat de absolvire** - Certificat de fin d'études ou d'achèvement

**Certificat de studii universitare de lunga durata** - Certificat d'études remis aux étudiants ayant terminé leurs études dans le cadre d'un programme d'enseignement supérieur, mais ayant échoué leur *examen de licenta*

**Colegiu universitar** - Collège universitaire qui offre des programmes de trois ans menant à un diplôme. Il peut s'agir d'un collège faisant partie d'une université ou d'un établissement autonome

**Diploma de Absolvire a unui colegiu** - Diplôme attestant que le titulaire a réussi des études collégiales et passé l'*examen de absolvire a colegiului*

**Diploma de Bacalaureat** - Diplôme attestant que le titulaire a réussi des études secondaires de deuxième cycle et passé l'*examen de bacalaureat*. Le titulaire peut ensuite passer les examens d'admission d'établissements d'enseignement supérieur

**Diploma de Licenta** - Grade universitaire de premier cycle (de quatre à six années d'études)

**Diploma de Doctor** - Le titre le plus élevé décerné dans le système éducatif roumain. Il suppose plusieurs années d'études suivies au-delà du *Diploma de Licenta* et des travaux de recherche autonome.

**Diploma de Inginer** - Grade universitaire de premier cycle dans un domaine scientifique décerné par les instituts techniques ou polytechniques (programmes de cinq ans).

**Educator** - Instituteur/Institutrice au niveau préscolaire ayant reçu une formation de niveau secondaire de deuxième cycle

**Examen de Licenta** - Examen final administré au terme d'études supérieures de cycle long. La réussite de trois examens généraux est exigée et une thèse doit être soutenue.

**Foai Matricula** - Relevé de notes énumérant en détail les cours réussis à l'intérieur d'un programme d'études. Les renseignements y sont regroupés en colonnes : type de cours (magistral ou séminaire), nombre d'heures de classe/de laboratoire et note obtenue.

**Gimnaziu** - École secondaire de premier cycle.

**Institutor** - Enseignante ou enseignant de niveau primaire ou préscolaire, formé dans un collège universitaire (programme de deux ou trois ans)

***Invatamant superior*** - Études supérieures offertes dans les universités, les instituts, les académies et les collèges universitaires.

***Invatator*** - Instituteur/Institutrice au niveau primaire ayant été formé au niveau secondaire supérieur.

***Maistru*** - Titre conféré à un maître artisan ou contremaître.

***Master*** - Maîtrise; remise à la suite de la Licence, elle représente d'une à trois années d'études. Un examen et la remise d'une dissertation y sont exigés.

***Notele*** - Feuille de notes énumérant les examens passés et les notes obtenues. Ce document n'est pas aussi complet que la *Foaie Matricola*.

***Practica*** - Pratique (*productiva* = liée au travail; *pedagogica* = liée à l'enseignement)

***Scoala profesionala*** - École de formation professionnelle

***Scoala postliceala*** - École de niveau postsecondaire qui offre une formation professionnelle

***Situatia scolara*** - Relevé de notes

***Studii aprofundate*** - Études d'enseignement supérieur comprenant quatre types de programmes

***Subinginer*** - Titre d'ingénieur de niveau inférieur décerné à la suite d'un programme de trois ans dans un institut polytechnique

## RÉFÉRENCES

### LIVRES

- Braha, Randolph L. 1972. *Education in Romania: A Decade of Change*. Washington, USA: United States Government Printing Office.
- Buchberger, Friedrich, ed. 1992. *ATEE - Guide to institutions of teacher education in Europe (AGITE)*. Brussels, Belgium: Association for Teacher Education in Europe (ATEE).
- European Glossary on Education - Volume 1. Examinations, Qualifications and Titles*. 1999. Brussels, Belgium: EURYDICE.
- European Glossary on Education - Volume 2. Educational Institutions*. 2000. Brussels, Belgium: EURYDICE.
- Eagles, Shelley M., ed. 1999. *A Guide to Educational Systems Around the World*. Washington DC, USA: NAFSA.
- Foreign Educational Credentials Required*, 5<sup>th</sup> edition. 2003 Washington DC, USA: AACRAO.
- Haas, G. James, ed. 1994. *Foreign Educational Credentials Required for Consideration of Admissions to Universities and Colleges in the United States*, 4<sup>th</sup> edition. Washington DC, USA: AACRAO.
- International Guide to Qualifications in Education*, 4<sup>th</sup> edition. 1996. London, UK: The British Council; also earlier editions of this work.
- International Handbook of Universities*, various editions 1965-2003. London, UK: IAU/UNESCO.
- Ismail, Margery, Arunas Alisauskas, Caroline Aldrich-Langen, Linda Casale, Dale Gough, Ygal Leibu et David Miller, ed. 2000. *Romania: a Workshop Report on the Educational System of Romania and Guide to the Academic Placement of Students in Educational Institutions in the United States*. Washington, USA: PIER World Education Series.
- Mihailescu, I. 1998. *The System of Higher Education in Romania*. Bucharest, Romania: Alternative Press.
- Organization of Higher Education Structures in Europe*. 1998. Brussels, Belgium: EURYDICE.
- Postlethwaite, T. Neville. 1995. *International Encyclopedia of National Systems of Education*, 2<sup>nd</sup> edition. Tarrytown, USA: Pergamon.
- Pöyry, Sirkka, Philippa Bishop, Peters Jeffels et Françoise Côme, ed. 1997. *Engineering Education in Europe*. Brussels, Belgium: European Society for Engineering Education (SEFI).
- Romania - A Comparative Study*. 1992. Canberra, Australia: National Office of Overseas Skills Recognition (NOOSR).

*Romania. Reviews of National Policies for Education.* 2000. Paris, France: Organisation for Economic Co-operation and Development (OCED).

Sevigny, Joseph et Yvette Blanco. 1998. *International Credential Guide.* New York, USA: New York University Graduate Enrollment Services.

Sharp, Theodore, Inez Sepmeyer et Martena Sasnett. 1971. *The Country Index.* California, USA: International Education Research Foundation, Inc.

*Student Handbook.* 1998. Strasbourg, France: Council of Europe.

*Supplement to the Study on the Structures of the Education and Initial Training Systems in the European Union. The Situation in Bulgaria, the Czech Republic, Hungary, Poland, Romania and Slovakia.* 1997. Brussels, Belgium: EURYDICE.

*Thematic Review of National Policies for Education - Romania. 2001.* Paris, France: Organisation for Economic Co-operation and Development (OCED).

*World Guide to Higher Education,* 3<sup>rd</sup> edition. 1996. London, UK: UNESCO; also earlier editions of this work.

*World Survey of Education IV. Higher Education.* 1966. Paris, France: UNESCO.

## **AUTRE**

*Base de données mondiale sur l'enseignement supérieur (WHED).* [http://www.unesco.org/iau/wad\\_fr.html](http://www.unesco.org/iau/wad_fr.html)

*Eurydice - Réseau s'information sur l'éducation en Europe.* [www.eurydice.org](http://www.eurydice.org)

*International Comparisons. Recognition of Overseas Qualifications in the UK (CD ROM).* 1999-2004. Gloucestershire, UK: UK NARIC, ECCTIS Ltd.

*Ministère de l'éducation de Roumanie.* [www.edu.ro](http://www.edu.ro)

*Ministère de l'éducation de Roumanie. Établissements d'enseignement supérieur d'État.* [www.edu.ro/riiss.htm](http://www.edu.ro/riiss.htm) (en roumain seulement)

*Universités et établissements d'enseignement supérieur de Roumanie.* [www.radur.demon.co.uk/RO\\_highedumap.html](http://www.radur.demon.co.uk/RO_highedumap.html) (en anglais seulement)

*Romanian National Council for Academic Assessment and Accreditation.* [www.cneaa.ro](http://www.cneaa.ro)

*World Academic Database (CD ROM).* 1998. London, UK: IAU/UNESCO.

*World Data on Education, IV edition (CD ROM).* 2001. Geneva, Switzerland: UNESCO/IBE.